



# GUIDE PRATIQUE

## POUR LES JARDINS POTAGERS EN MILIEU SCOLAIRE

### DEMANDE DE SUBVENTION 2011-2012



« Bien que le travail pour compléter la demande de subvention semble exigeant, il est pourtant nécessaire. Je crois que cela nous aide tous à réussir notre projet en le planifiant d'abord, avant de le financer. »

— Dornonique Houston, présidente du Conseil scolaire  
École publique du district de Kakabeka Falls  
Kakabeka Falls, (Ontario), 2009

#### Commanditaires nationaux de La classe verte



Partenaire national  
en titre



Partenaire privilégiés

## Avant de commencer

Êtes-vous prêt pour faire une demande de subvention? La réalisation d'un projet réussi de jardin potager d'école comporte neuf étapes.

# Les 9 étapes du verdissement :

## 1 SEMEZ LA GRAINE

Faites quelques recherches ou glanez des idées sur le verdissement ou la plantation d'un jardin potager dans votre cour d'école. Ralliez-y le soutien en formant un comité composé d'élèves, d'enseignants, de parents et de membres de la collectivité.

## 2 GLANEZ DES IDÉES

Consultez votre comité et votre collectivité scolaire pour identifier les besoins dans votre cour d'école.

Si votre école se trouve dans une des villes ou régions suivantes—Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Halifax, de même que les régions de Durham et de Kitchener/Waterloo—veuillez organiser une visite du site avec votre conseiller régional. Cette visite est nécessaire avant que vous ne soumettiez votre demande. [evergreen.ca/classev-conseil](http://evergreen.ca/classev-conseil)

**NOTE :** Si votre école fait partie du Toronto District School Board, elle doit être certifiée « Eco School » et vous devez avoir suivi une série d'ateliers du TDSB pour être admissible à une subvention. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Jenn Vetter à l'adresse courriel [Jenn.Vetter@tdsb.on.ca](mailto:Jenn.Vetter@tdsb.on.ca)

## 3 PRÉCISEZ VOS BUTS

Afin d'encadrer votre projet, identifiez de trois à cinq buts à atteindre durant l'année scolaire. Divisez votre projet en étapes. Commencez modestement, mais faites-le bien!

## 4 DÉLIMITEZ VOTRE SITE ET PRÉPAREZ-EN L'AMÉNAGEMENT

Examinez votre site, dressez un plan d'aménagement et obtenez l'approbation de votre commission scolaire. Renseignez-vous sur les espèces indigènes comestibles ou espèces du patrimoine qui conviennent le mieux aux conditions de sol de votre site.

## 5 PLANIFIEZ LA GESTION DE VOTRE SITE

Préparez un horaire de gestion de votre site pour que les plantes assoiffées soient arrosées et entourées de paillis, tout au long de l'année civile.

## 6 RECUEILLEZ DES FONDS

Rédigez et expédiez des demandes de subvention auprès de donateurs potentiels, ralliez-vous le soutien de détaillants de votre coin et planifiez des activités de collecte de fonds auprès d'amis et autres donateurs.

## 7 METTEZ VOTRE PROJET EN BRANLE

Organisez vos journées de plantation et allez-y! Commencez à mettre en action le plan de gestion de votre site.

## 8 PASSEZ LE MOT

Célébrez votre réussite avec votre comité! Invitez vos partenaires bailleurs de fonds, les membres de la collectivité et les médias locaux à partager vos réalisations.

## 9 ÉVALUEZ

Remerciez et faites parvenir un rapport succinct à vos bailleurs de fonds, partenaires et bénévoles. Faites une dernière évaluation et planifiez la prochaine étape.

Pour plus de renseignements, référez-vous au Guide de La classe verte : [evergreen.ca/classev-ress](http://evergreen.ca/classev-ress)

## De quoi ai-je besoin pour compléter le formulaire de demande de subvention?

### Sommaire du projet (Section B.1)

Parlez-nous de votre projet de verdissement scolaire. Quel importance a-t-il pour votre école et votre collectivité? En quoi une subvention d'Evergreen vous aidera-t-elle à réaliser ce projet?

### Buts du projet et mesures à prendre (Section B.2)

Quels sont les buts de votre projet? Quels éléments du projet ou mesures à prendre vous aideront à atteindre vos buts? Qui, dans votre école, sera engagé à atteindre vos buts et de quelle façon? Comment vous servirez-vous de votre projet dans le cadre de votre enseignement?

### Conception du projet (Section C)

Il s'agit d'un plan d'ensemble de votre cour d'école, des environs et du site de votre projet. Veuillez noter de quelle façon votre projet sera accessible et utilisable par les élèves, sur une base quotidienne.

### Stratégie de gestion du site (Section D)

Il s'agit d'un plan de gestion du site durant l'été et à long terme. Nous voulons nous assurer que la subvention que nous accordons à votre école permette de créer un grand projet qui aura longue vie.

### Budget (Section E)

Le budget de votre projet (c'est-à-dire les articles pour lesquels vous demandez une subvention à Evergreen).

### Engagement (Section E.1)

L'engagement et l'assurance de votre directeur ou directrice d'école ou de garderie. Les projets les mieux réussis engagent toute l'école dans laquelle le directeur (la directrice) et le directeur adjoint (la directrice adjointe) participent aux réunions de planification.

## De quoi tenons-nous compte dans l'examen des demandes de subvention?

- La date de réception de la demande (le plus tôt, c'est le mieux).
- La répartition nationale et régionale des subventions.
- La participation des élèves à toutes les étapes du projet.
- Le soutien offert par la communauté scolaire.
- Une stratégie de gestion du site claire et précise.
- Un projet qui intègre l'ombre.
- Des buts et des activités qui se traduisent avec logique dans le plan du projet.
- Pour les écoles de Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Halifax et les régions de Durham et Kitchener/Waterloo, il faut que le demandeur ait participé aux ateliers et obtenu l'approbation de sa commission scolaire.

**Veillez communiquer avec votre conseiller pour plus de renseignements :** [evergreen.ca/classev-conseil](http://evergreen.ca/classev-conseil)

### VEUILLEZ NOTER

Les écoles qui font une demande de subvention doivent avoir une cour qui :

- appartient à la commission scolaire;
- est accessible au public (incluant la collectivité élargie) à toute heure du jour et durant les fins de semaine; et
- est financée par les fonds publics (c.-à-d. sans frais de scolarité).

Les garderies qui font une demande de subvention doivent être :

- sans but lucratif; et
- accessibles au public (incluant la collectivité élargie) à toute heure du jour et durant les fins de semaine, sauf lorsque les enfants utilisent le site.

## Nous pouvons vous aider!

Si vous avez besoin de plus amples renseignements, nous pouvons vous aider :

### 1. en ligne

Avez-vous des questions sur la conception de votre projet de verdissement scolaire?

Vous avez une question, mais ne savez pas où trouver la réponse? Envoyez un courriel à Alix Aylen à l'adresse [aaylen@evergreen.ca](mailto:aaylen@evergreen.ca) avec votre question ou problème et elle vous référera à un de nos nombreux experts en design qui saura vous aider.

### 2. au téléphone

Communiquez avec Alix Aylen en composant le 1-888-426-3138, poste 312 (à l'extérieur de Toronto) ou le 416-596-1495, poste 312.

### 3. en personne

Jetez un coup d'œil à notre site Internet pour voir si vous trouvez de l'aide auprès d'un de nos conseillers de La classe verte à Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, ainsi que dans les régions de Durham et Kitchener/Waterloo : [evergreen.ca/classev-conseil](http://evergreen.ca/classev-conseil).

### 4. grâce à nos ressources

Nos ressources en ligne peuvent vous aider à faire s'impliquer votre comité d'école et à inspirer le personnel dans la préparation de la planification du projet : [evergreen.ca/classev-ress](http://evergreen.ca/classev-ress)

## Comment remplir une demande de subvention susceptible d'être acceptée?

Ce Guide Pratique vous aidera à réfléchir à toutes les étapes importantes de votre projet, au fur et à mesure que vous complétez la demande de subvention. Il contient des conseils pour répondre aux questions, des exemples de réponse et des renseignements sur ce que nous recherchons.

## SECTION B – DÉTAILS DU PROJET

### B.1 Sommaire du projet

Veillez fournir une description concise de votre projet (maximum de 150 mots) en précisant :

- votre vision d'ensemble du projet pour votre cour d'école. Quels éléments vous aideront à réaliser cette vision?
- les répercussions de ce projet sur votre école et votre collectivité; et
- la ou les façons dont votre école utilisera le projet.

### EXEMPLE DE RÉPONSE

Nous voulons faire un jardin potager et notre but ultime est d'y faire participer les enseignants et les élèves inscrits dans les programmes d'art culinaire, de sciences et les programmes sociaux. Notre jardin sera construit à partir de bois non traité sous pression et acheté chez les fournisseurs locaux, et nous y planterons des légumes à récoltes hâtives et tardives. Nous travaillerons avec le directeur d'école, la commission scolaire, des membres de la collectivité et des parents. Nous leur demanderons de prendre soin du jardin durant les mois d'été et, en guise de remerciement, nous espérons qu'ils pourront goûter aux légumes récoltés avec nous. Durant les mois scolaires, nos élèves travailleront avec une école secondaire du voisinage, récolteront les légumes et pourront s'en servir à la cafétéria et en donner à une banque alimentaire locale. Les élèves apprendront d'où viennent leurs aliments et acquerront de bonnes notions sur une alimentation saine.

## B.2 Buts du projet et mesures à prendre

### Que recherchons-nous?

- Des buts réalistes et atteignables (qu'aimeriez-vous faire?), de même que des actions mesurables (comment atteindrez-vous vos buts?) pour votre projet au cours de l'année scolaire.
- Une démonstration claire de la façon dont vous atteindrez vos buts, grâce à la conception du projet (dites-nous ce que vous voulez faire et comment, puis montrez-nous le sur votre plan).
- La preuve que votre projet implique activement les élèves dans toutes les étapes, de la planification à la gestion du site, en passant par sa mise en œuvre.
- Des exemples d'occasions d'apprentissage et de liens pédagogiques (comment enseignerez-vous l'importance du verdissement comme matière en classe?).

### EXEMPLE DE RÉPONSE

But	Action/élément	Qui est impliqué et comment?	Liens pédagogiques
Offrir aux jeunes un jardin de légumes biologiques qui permet d'enseigner les matières de la année	Construire des platebandes surélevées dans lesquelles on plantera des légumes du patrimoine	<b>10 enseignants</b> – superviser les élèves planteurs et leur enseigner les légumes qu'ils plantent <b>625 élèves</b> – plantations <b>6 bénévoles communautaires</b> – planification et construction des platebandes surélevées <b>10 parents</b> – aide à la plantation	Sensibiliser les enfants aux aliments qu'ils mangent, aux graines du patrimoine locales et aux écosystèmes alimentaires naturels
Enseigner aux enfants ce qu'est le compostage	Construire un bac à compost (avec des matériaux donnés)	<b>2 enseignants</b> – construction du bac à compost <b>4 bénévoles</b> – aide à la plantation et au matériel d'approvisionnement	Toutes les semaines, une classe différente sera responsable de s'occuper du bac à compost. Les enseignants élaboreront sur ce processus.









## SECTION C – CONCEPTION DU PROJET

Les exemples de plans qui suivent vous aideront à compléter la SECTION C de votre demande.

### C.1 Dessiner un plan directeur ou un plan de votre cour d'école

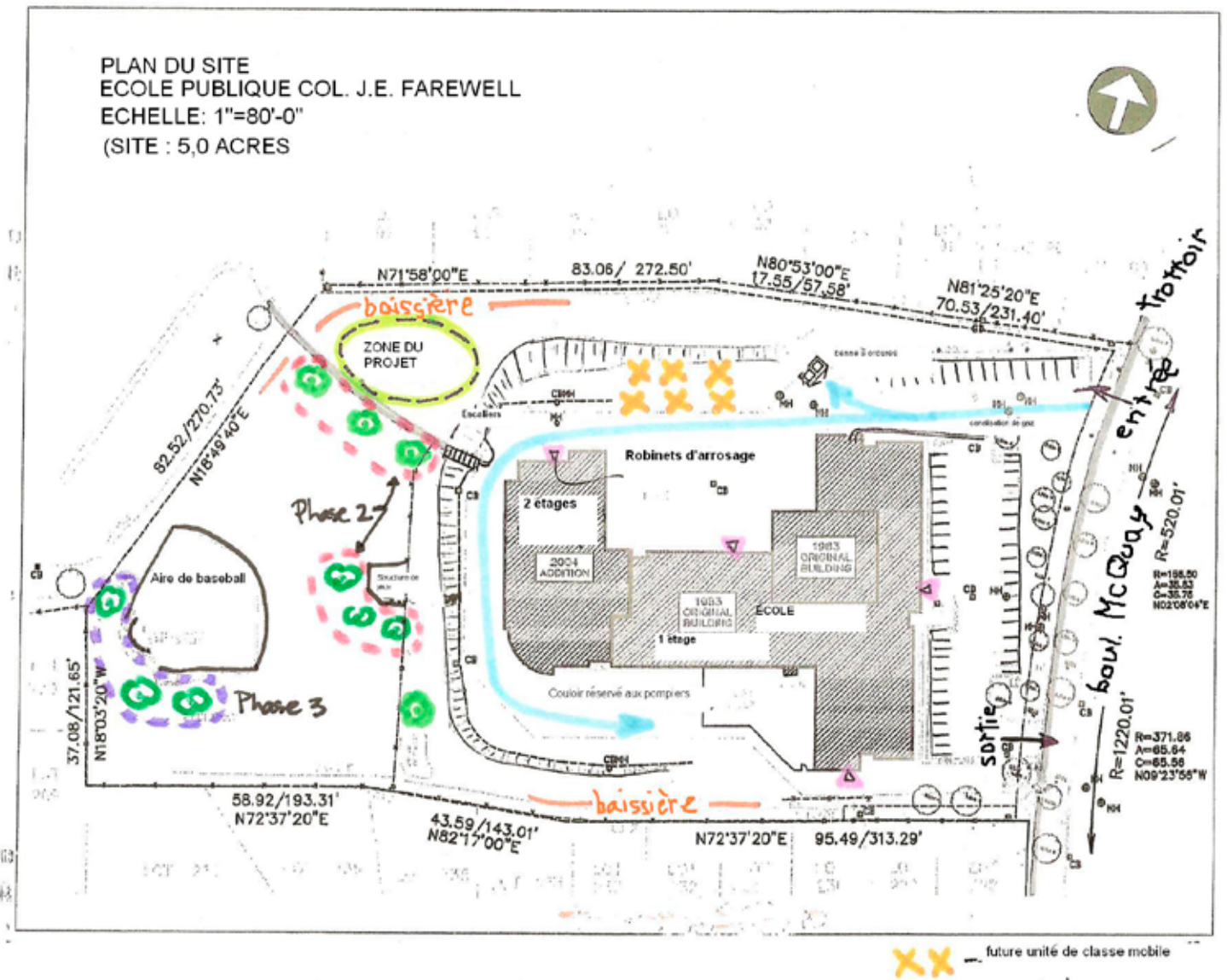
Selon votre vision et votre projet, vous pourriez soumettre **un plan directeur** pour votre cour d'école en entier. Cela pourrait être parce que vous complétez votre projet en phases successives et voulez le montrer dans son ensemble au cours des prochaines années ou parce que vous recevez du financement d'autres sources et dédiez votre subvention de La classe verte Toyota Evergreen à une section en particulier de votre projet. D'autres écoles pourraient choisir de montrer leur **cour dans son état actuel** et de se concentrer seulement sur le projet pour lequel elles demandent une subvention. Les deux façons de procéder sont admissibles.

Où que vous en soyez dans votre processus de verdissement, nous avons besoin de l'information suivante pour que nous comprenions le contexte de votre cour d'école et la façon dont vous réaliserez vos buts et votre vision.

<input type="checkbox"/>	Emplacement de votre projet (encerclé ou surligné)	<input type="checkbox"/>	Végétation existante sur le site
 <p>Site du projet par rapport aux lieux environnants</p>		 <p>Végétation existante de conifères et d'arbres ou arbustes à feuilles caduques</p>	
<input type="checkbox"/>	Emplacement des édifices (incluant le nb d'étages)	<input type="checkbox"/>	Routes, chemins d'accès des piétons et des véhicules (couloir réservé aux pompiers, ramassage des bennes à ordures)
<input type="checkbox"/>	le Nord	<input type="checkbox"/>	Emplacement de tous les câbles de service public suspendus et enfouis
 <p>Flèche indiquant le Nord</p>		 <p>Conduites d'eau</p>	
<input type="checkbox"/>	L'emplacement de tous les robinets à eau	 <p>Fils électriques</p>	
 <p>Robinet à eau</p>		 <p>Canalisation de gaz</p>	
<input type="checkbox"/>	Aire de stationnement		
 <p>Stationnement</p>			

## Plan directeur d'une cour d'école

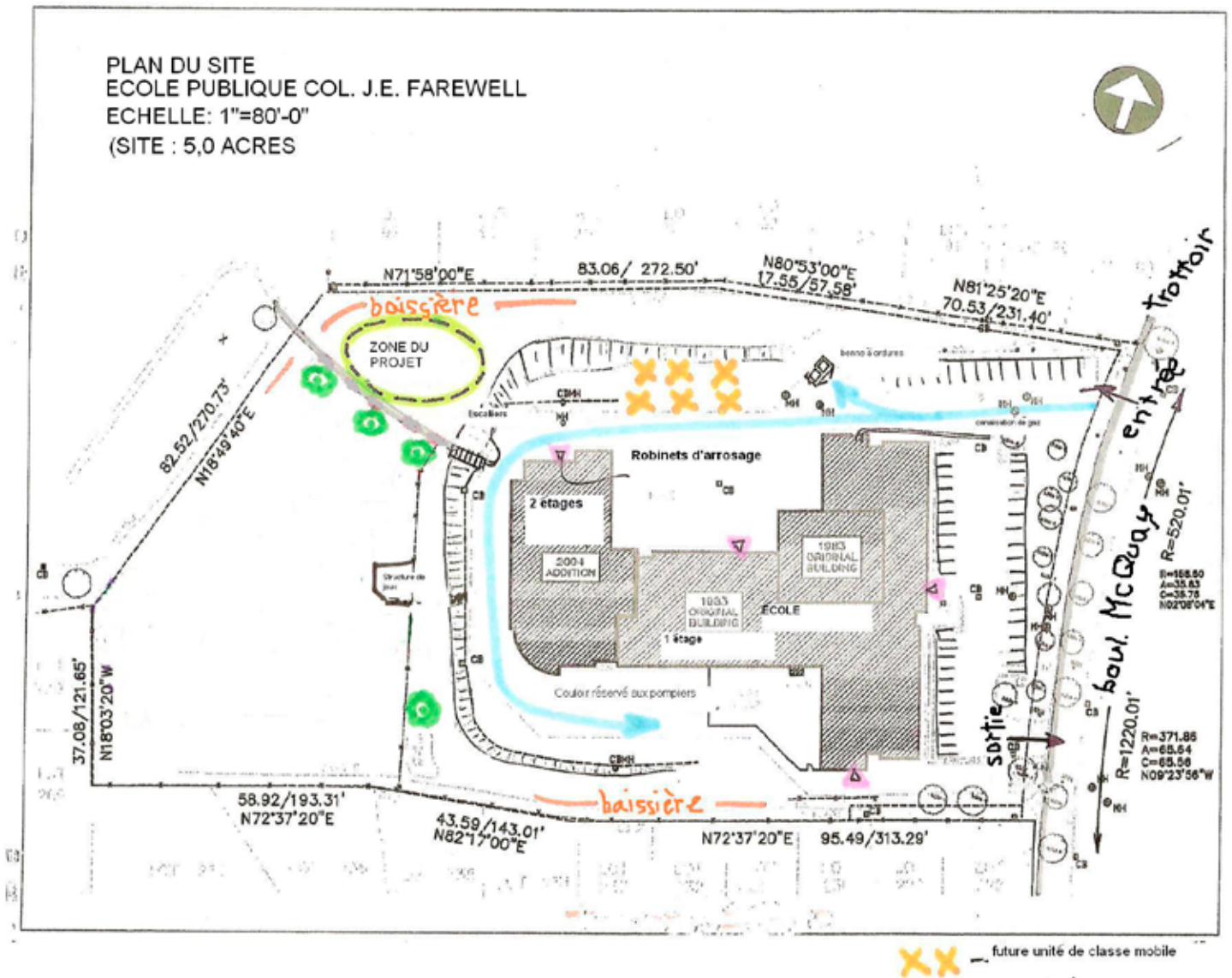
L'exemple suivant est un **plan directeur** qui montre les différentes phases du projet de verdissement de la cour d'école. La partie mise en évidence montre la zone à laquelle sera affectée la subvention demandée.



D'après la demande de subvention 2009-2010 de l'école publique Colonel J. E. Farewell, Whitby (Ontario)

## Plan d'une cour d'école

L'exemple suivant est le **plan d'une cour d'école** qui en montre tous les éléments, de même que l'emplacement du site du projet pour lequel l'école fait une demande de subvention.


















D'après la demande de subvention 2009-2010 de l'école publique Colonel J. E. Farewell, Whitby (Ontario)

## C.2 Dessiner un plan du projet

**Un plan de projet** présente les détails de ce que vous ferez cette année et quels éléments seront implantés grâce à la subvention que vous demandez par le biais du programme de La classe verte Toyota Evergreen. Il n'est pas nécessaire de soumettre un plan d'aménagement paysager dressé par un professionnel. Nous vous invitons à le dessiner en collaboration avec les élèves, les enseignants, les parents ou les bénévoles.

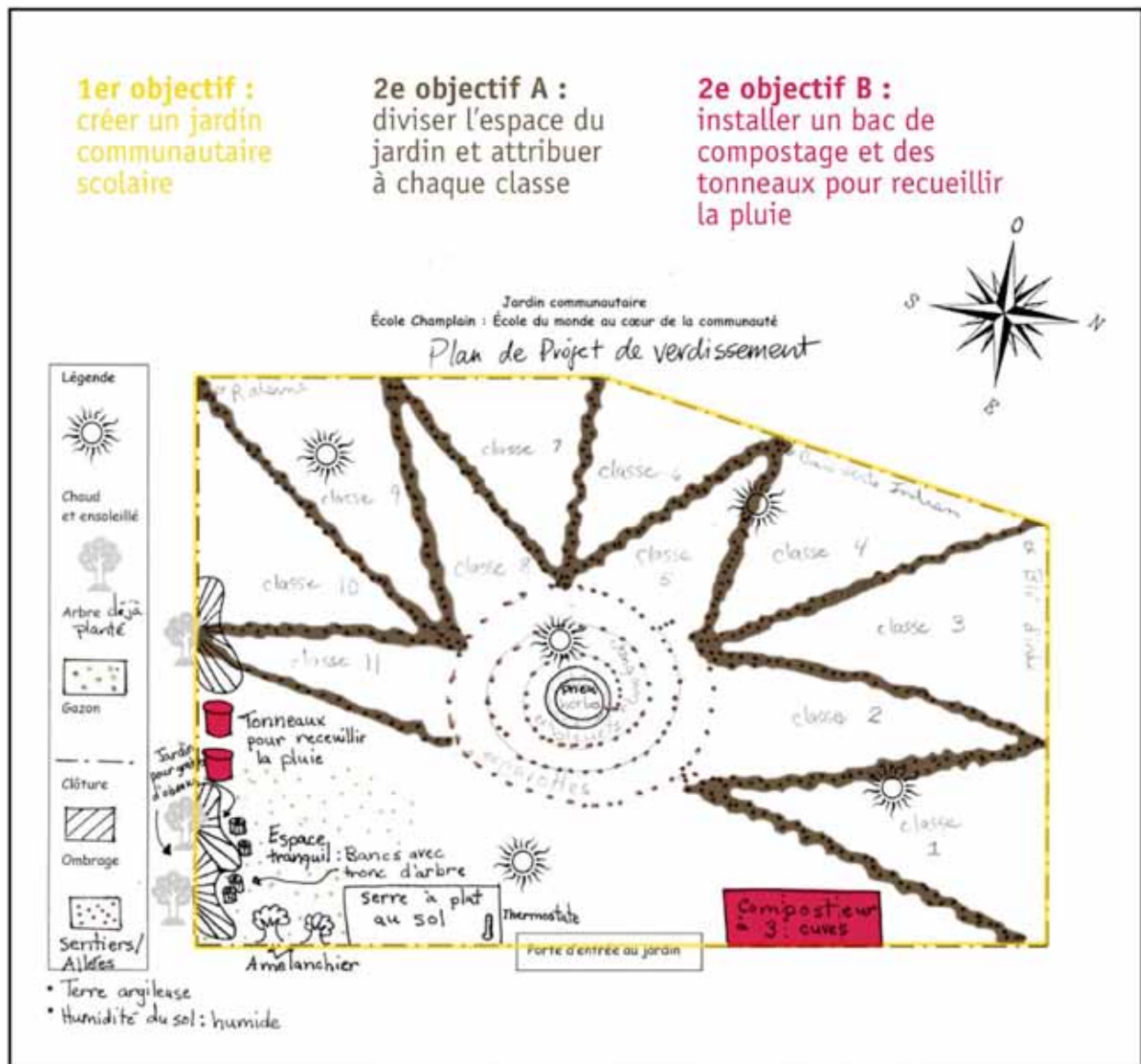
Votre plan de projet devrait indiquer :

<input type="checkbox"/>	Emplacement de votre projet	<input type="checkbox"/>	Ombre à midi
 <p>Gros plan de votre zone de projet</p>		 <p>Ombre étalée par un arbre</p>	
<input type="checkbox"/>	le Nord	<input type="checkbox"/>	Clôture
 <p>Flèche indiquant le Nord</p>		 <p>Clôture</p>	
<input type="checkbox"/>	La végétation existante	<input type="checkbox"/>	Platebandes
 <p>Arbre à feuilles caduques existant</p>		 <p>Platebandes surélevées</p>	
 <p>Conifère existant</p>		 <p>Plates-bandes (les autres plantes indigènes – seulement C.-B. et à Edmonton)</p>	
 <p>Arbuste existant</p>		<input type="checkbox"/>	Bancs et billots
<input type="checkbox"/> Végétation prévue sur le site		 <p>Bancs pour s'asseoir</p>	
 <p>Arbre à feuilles caduques prévu</p>		 <p>Billots pour s'asseoir</p>	
 <p>Conifère prévu</p>			
 <p>Arbuste prévu</p>			
 <p>Plantes rampantes ou grimpantes prévues</p>			

D'après la demande de subvention 2009–2010 de l'école publique Colonel J. E. Farewell, Whitby (Ontario)

## Plan du projet de l'école

Le plan de projet suivant présente en gros plan la zone mise en évidence dans le plan directeur et le plan de la cour d'école. Les éléments illustrés ne doivent être que ceux pour lesquels vous demandez une subvention.



Adapté de la demande de subvention 2006-2007 de l'école Champlain, Moncton (N.-B.)

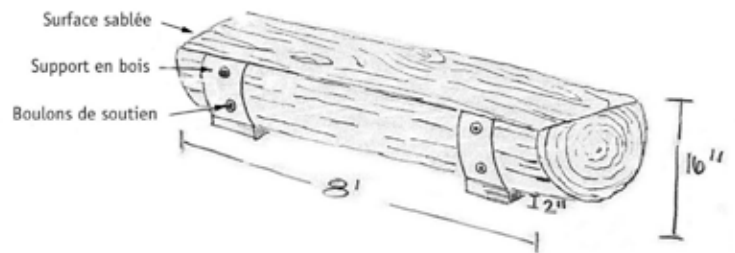
## C.3 Exemples d'endroits pour s'asseoir et de structure d'ombrage

**NOTE : CES CONCEPTS NE SONT QUE DES EXEMPLES ET NE SERVENT QU'À DES FINS DE DISCUSSION. NE PAS CONSTRUIRE À PARTIR DE CE DOCUMENT.**

(Conseil : Vérifiez auprès du service de l'équipement ou de l'équipe d'entretien de votre école pour connaître les matériaux adéquats et les normes de construction.)

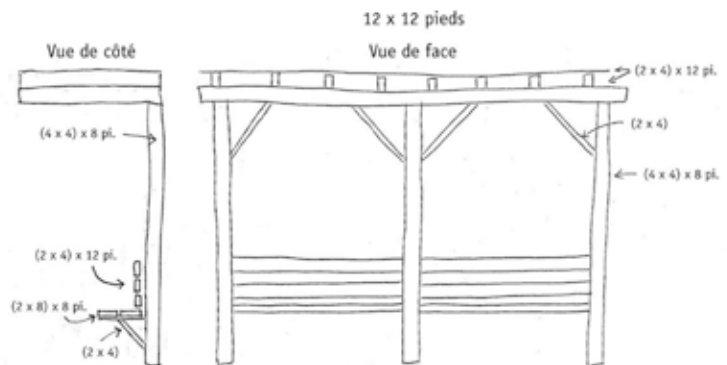
### Banc en billot de chêne

Note : Il faut enlever l'écorce du billot.



(Dessin, gracieuseté de Bruce Day et Heidi Campbell)

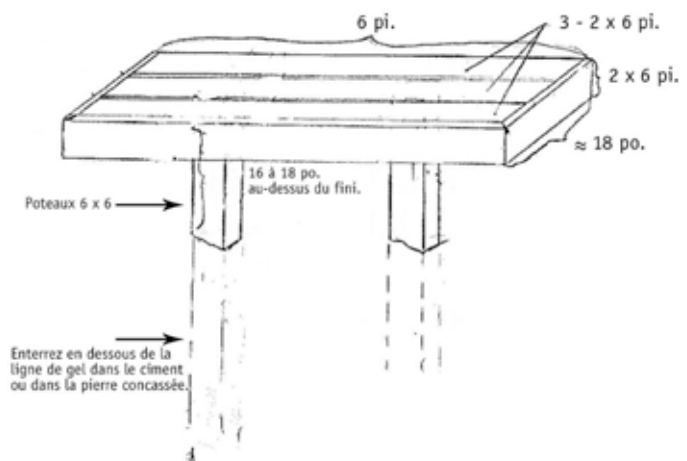
### Structure ombrager pour s'asseoir



(D'après la demande de subvention 2007–2008 de la John Barsby Community School, Nanaimo, C.-B)

### Banc plat

Ce banc peut être construit selon diverses configurations comme, par exemple, en forme de « L » ou de « V ».



(Dessin, gracieuseté de Dennis Wendland)

## SECTION D – BUDGET DU PROJET DE JARDIN POTAGER

Veillez noter: Pendant que le montant maximum de financement pour les candidats est 3 500,00 \$, il est possible que vous pourriez recevoir moins que cela si nous recevons beaucoup de demandes.

### Que dois-je savoir?

- Nous ne subventionnons que les espèces provenant des listes suivantes :
  - les listes de plantes recommandées pour les légumes, petits fruits et récoltes printannières du patrimoine. Voir le site [evergreen.ca/classev-patrim](http://evergreen.ca/classev-patrim)
  - le catalogue de Semences du patrimoine Canada pour les légumes du patrimoine et les graines de fruits : [www.seeds.ca](http://www.seeds.ca).
- N'incluez dans votre budget que les seuls articles pour lesquels vous demandez une subvention à Evergreen.
- Les articles dans votre budget doivent correspondre à vos buts et mesures à prendre, tels qu'indiqués dans la Section B.2 de la Demande de subvention.
- Nous ne subventionnons que le bois non traité sous pression et le plastique recyclé pour la construction d'endroits où s'asseoir, de panneaux de signalisation et de platebandes surélevées.

### Vous avez besoin d'une subvention pour un projet de verdissement ET de jardin potager?

- Vous devrez compléter le budget du projet de jardin potager ci-après ET le budget de la Section E de la Demande de subvention pour les projets de verdissement de cour d'école en ce qui a trait à la partie verdissement.
- Rappelez-vous que le montant total de la subvention pour votre projet de jardin potager et de verdissement réuni ne peut excéder 3 500,00 \$.

### Respectez vos aînés!

Evergreen ne subventionne que l'achat de légumes et de fruits du patrimoine. Voici pourquoi :

Les variétés de fruits et de légumes du patrimoine sont des variétés qui ont au moins une cinquantaine—centaine d'années et se pollinisent naturellement. Elles ont été cultivées par les hommes depuis de nombreuses générations. Bien que certaines de ces espèces soient indigènes, bien d'autres ont été apportées au Canada depuis différentes parties du monde. De nos jours, elles sont très rares, car l'agriculture moderne n'a retenu qu'une poignée d'espèces à faire pousser. En choisissant de planter des variétés de graines du patrimoine, nous contribuons à la préservation de plantes alimentaires en danger et aidons à maintenir la biodiversité des plantes cultivées dans le monde.

## D.1 Plan de gestion du site

### Pourquoi ai-je besoin d'un plan de gestion du site?

- Les mauvaises herbes vont envahir le site, le sol va s'assécher et les plantes et les arbres vont mourir, faute de planification de l'entretien!
- Une stratégie de gestion de votre site bien planifiée et organisée protégera votre investissement en énergie, ressources, temps et argent.
- Un projet bien entretenu se fait remarquer et donne l'occasion à toute la communauté scolaire de s'y impliquer.

### Que recherchons-nous?

- Un plan de gestion du site qui prévoit le désherbage, l'arrosage, l'émondage et la prévention du compactage du sol, surtout durant les mois d'été.
- La désignation d'un « protecteur du jardin potager » qui veille aux besoins d'entretien du jardin.
- La participation des élèves, des enseignants, des parents et de la collectivité.

- À votre choix : Des exemples de votre plan de gestion du site au cours des quatre saisons et à long terme (veuillez utiliser l'exemple ci-après ou créer le vôtre).

Téléchargez le **Guide du jardin potager à partir de** [evergreen.ca/classev-ress](http://evergreen.ca/classev-ress)

## EXEMPLE DE PLAN DE GESTION D'UN SITE

But	Action/élément	Qui est impliqué et comment?	Liens pédagogiques
Mieux faire connaître les abeilles et ce qui entraîne le déclin de leur population	Construire de grandes éco-structures en forme d'abeilles en utilisant des matériaux locaux et des plantes indigènes (surlignés en bleu dans notre plan)	<b>4 enseignants</b> – supervision des plantations et de la construction <b>1 spécialiste en aménagement paysager</b> – conception des éco-structures et délimitation des emplacements des structures <b>35 élèves</b> – plantations	2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années : leur enseigner les insectes en s'attardant aux pollinisateurs et les emmener dehors 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années : apprendre l'anatomie d'une abeille et étudier les éco-structures
Aménager un endroit ombragé où s'asseoir pour que les classes puissent étudier dehors	Planter 4 érables à sucre et 4 frênes blancs autour de pierres pour s'asseoir	<b>1 enseignant</b> – supervision du projet <b>2 parents</b> – aide à la plantation et au matériel d'approvisionnement <b>1 spécialiste en aménagement paysager</b> – approbation et aide à la conception du projet <b>25 élèves</b> – plantations	Tous les niveaux scolaires utiliseront la classe en plein air au moins pendant 2 périodes par semaine. L'horaire est à déterminer par les enseignants et le directeur.

## HORAIRE DE GESTION DU SITE

### Automne – *Fermer graduellement le jardin*

- Récoltez les courgettes, les haricots et les petits fruits.
- Désherbez, émondez, nettoyez les platebandes et jetez les plantes mortes.
- Épandez du compost—ajoutez des feuilles mortes, du compost de champignons et des matières organiques pour engraisser le sol au cours des mois d'hiver.
- Épandez du paillis ou de la paille pour contenir les mauvaises herbes et conserver l'humidité.
- Recrutez de nouveaux bénévoles.
- Installez des clôtures.

## Hiver – *Maintenir le jardin en vie*

- Vérifiez si des animaux pénètrent dans le jardin.
- Fabriquez des panneaux de signalisation.
- Faites des recherches sur les plantes compatibles et la rusticité de nouvelles plantes du printemps.
- Planifiez un horaire de plantation de légumes à l'intérieur et à l'extérieur.
- Planifiez une collecte de fonds pour le printemps.

## Printemps – *Se préparer au renouveau*

- Nettoyez, enlevez les plantes mortes et ajoutez du compost aux platebandes.
- Épandez du paillis.
- Installer un boyau d'irrigation.
- Fabriquez de nouvelles platebandes.
- Semez des graines de légumes.
- Évaluez la perte de plantes et commandez-en de nouvelles pour une activité de plantation au printemps.
- Offrez une session d'orientation aux bénévoles.

## Été – *Jouir de la vie*

- Récoltez des légumes tout au long de l'été et prenez des photos.
- Faites le suivi de l'arrosage et du vandalisme.
- Demandez à des groupes communautaires de participer aux journées de désherbage et d'arrosage.
- Planifiez un festival du solstice d'été.
- Prévoyez un numéro d'appel auprès de l'administration scolaire ou du personnel d'entretien du coin pour que le comité de bénévoles puisse leur rapporter tout acte de vandalisme.

D'après le *Stewardship Handbook* de la A. R. MacNeill Secondary School, Richmond (C.-B.)

## Quelques autres conseils de gestion de site pour les jardins potagers

### Arrosage

- Assurez-vous qu'il y a un approvisionnement en eau à proximité, durant l'été. Beaucoup de projets échouent quand ils manquent d'eau sur place.
- Arrosez régulièrement 2 ou 3 fois par semaine, en irrigant à hauteur de 2,5 cm (1 po.) par plante.
- Autant que possible, arrosez tôt le matin (avant que le soleil ne devienne trop chaud) ou avant le coucher du soleil.
- Assurez-vous de ne pas asperger les feuilles d'eau en plein soleil—l'eau brûlera les feuilles des plantes.
- Arrosez doucement pour ne pas que l'eau compacte le sol.
- Établissez un horaire d'arrosage.

### Désherbage et épandage de paillis

- Il vaut mieux supprimer les mauvaises herbes que de les enlever. Vous pouvez y contribuer en épandant du paillis tôt dans la saison, lorsque la terre s'est réchauffée. Le paillis aide également à conserver l'humidité du sol.
- Un livre sur les mauvaises herbes vous assurera que vous arrachez les bonnes plantes.

- Si vous désherbez avant que les plantes ne poussent, vous pouvez étendre les mauvaises herbes dans les sentiers pour qu'elles redonnent leurs substances nutritives au sol. Si les plantes ont déjà commencé à germer, vous devriez vous débarrasser des mauvaises herbes dans des sacs à ordures noirs pour qu'elles ne repoussent pas.

### **Contrôle naturel des parasites et des maladies**

- Recherchez les insectes et les animaux bénéfiques pour les plantes. S'il y a une quantité surabondante d'un type d'insecte, il y a de bonnes chances qu'il se nourrisse de vos plantes.
- Ayez recours à un livre identifiant quels insectes et animaux sont bénéfiques.
- Si vous devez contrôler des parasites, utilisez une solution biologique comme, par exemple, enlever les insectes à la main, fabriquer un aérosol (avec de l'eau et du savon ou avec de l'eau, de l'ail, du lait, du poivre de cayenne, etc.) ou encore asperger les plantes de cayenne, etc.
- Plantez des « espèces compagnons » qui attireront les insectes bénéfiques et aideront à contrôler les populations nuisibles (par ex. : les coccinelles mangent les pucerons; plantez du persil et de l'aneth pour les attirer).
- Plantez des espèces repoussantes (comme des herbes à odeur très prononcée) et des plantes-pièges (les capucines éloignent les pucerons des plants de tomates).
- Alternez les récoltes.
- Veillez à ce que le sol soit en santé.

**Pour de plus amples suggestions utiles, jetez un coup d'œil au Guide vert d'Evergreen sur le site [evergreen.ca/classev-ress](http://evergreen.ca/classev-ress)**

## **D.2 Le protecteur du jardin potager de l'école**

### **a) Désignation d'un protecteur du jardin potager de l'école**

#### **Qu'est-ce qu'un protecteur du jardin potager de l'école?**

Le protecteur du jardin potager de l'école est la voix des légumes dans votre cour d'école. Son rôle est de prévenir le comité du jardin potager du moment auquel les platebandes ont besoin d'eau, de paillis et de nettoyage pour les garder en santé, et il s'assure que le travail soit fait.

#### **Pourquoi faut-il un protecteur du jardin potager de l'école est-il nécessaire?**

- Les platebandes ont régulièrement besoin de désherbage, d'arrosage et de paillis pour que les fruits et légumes survivent. Les plantes souffrent souvent dans les cours d'école parce qu'elles sont exposées à des températures élevées, au vandalisme et tentent de pousser dans un sol compacté et sec.
- Quand les mauvaises herbes envahissent tout ou que les légumes meurent, le temps et les efforts pour recueillir des fonds, les planter et en prendre soin sont perdus et cela affecte le moral de tous ceux qui y ont donné de leur peine.

Nous avons l'intention de faire un suivi avec le protecteur du jardin potager de l'école afin d'avoir des commentaires sur les réussites et les défis concernant les activités de gestion du site.

## Qu'est-ce qui est admissible à une subvention?

### *Les légumes et petits fruits du patrimoine*

- Les petits fruits, graines de légumes (non traitées) et les plantes du patrimoine. Veuillez vous référer à nos listes de plantes recommandées : [evergreen.ca/classev-patrim](http://evergreen.ca/classev-patrim).
- Les graines non traitées et les plantes listées sur le site [www.seeds.ca](http://www.seeds.ca)

### *Services, outils et matériaux*

- Les outils de jardinage, tels gants de jardin, boyaux d'arrosage, pelles, déplantoirs, râteaux, etc.
- De la documentation de référence sur le jardinage, le verdissement et l'apprentissage en plein air ou des ressources pédagogiques en appui à l'apprentissage dans la classe verte (incluant les ressources écrites et vidéo d'Evergreen).
- Les services de professionnels (d'un expert en plantes indigènes et/ou en aménagement paysager, d'un éducateur professionnel pour élaborer des plans de leçons ou donner aux enseignants une formation propre à votre projet de verdissement scolaire); limite de 500 \$.
- Un système à trois bacs pour faire du compost (voir le doc. pdf « Le compost et le paillis » sur le site [evergreen.ca/classev-idees](http://evergreen.ca/classev-idees))
- Une analyse de la toxicité du sol (pour les écoles dont le site choisi pour leur projet pourrait contenir des métaux lourds et/ou des polluants. Maximum de 120 \$).
- Les fertilisants (compost, sable, lombricompost, etc.)
- Le paillis (paillis de bois, paille, fibre de cacao, etc.).
- Des outils d'irrigation (boyaux, arroseurs, etc.) ou un camion-citerne pour arroser les arbres.
- Les panneaux de signalisation ou d'interprétation.
- Les articles supplémentaires pour les jardins potagers (brouettes, pieux, couvertures d'allées, etc.).

### *Platebandes surélevées, endroits où s'asseoir et clôtures*

- Les matériaux pour créer des platebandes surélevées (il faut avoir un plan pour remplir ces platebandes avec des légumes du patrimoine et/ou des petits fruits indigènes ou du patrimoine).
- Des endroits ombragés où s'asseoir et des endroits où s'asseoir assez grands pour recevoir une classe d'élèves (billots, grandes pierres, bancs faits de plastique recyclé et/ou de matériaux de construction); limite 1 000 \$.
- Les clôtures pour les jardins potagers.
- Les structures permanentes d'ombrage en bois et les voiles d'ombrage.

## Qu'est-ce qui n'est PAS admissible à une subvention?

- Les légumes ou petits fruits du patrimoine qui ne sont pas listés sur le site [evergreen.ca/classev-patrim](http://evergreen.ca/classev-patrim).
- Les graines du patrimoine traitées aux fongicides (les graines non traitées sont toujours acceptables).
- Composteurs commerciaux/ préfabriqués
- Les projets d'embellissement.
- Les projets situés devant l'école, à moins qu'on prouve que le site est utilisé régulièrement par les élèves.
- Les étangs, les revêtements intérieurs d'étangs, les maisons et les mangeoires d'oiseaux.
- La location ou l'achat de machinerie.
- Les frais de main-d'œuvre ou les salaires pour planter des arbres ou installer des éléments.
- Le bois traité sous pression ou le bois traité au cuivre alcalin quaternaire\*.
- La tourbe-mousse\* (peat moss).
- La terre à jardin\*.
- Les petites pierres, la poussière de roche, le gravier, etc.
- Les matériaux de construction (c.-à-d. ceux qui ne sont pas listés dans la section des articles admissibles à une subvention, ci-haut)
- Les tables à pique-nique et les bancs pré-fabriqués.
- Le gazon en plaques et les graines de gazon.
- Les fertilisants, les pesticides et les herbicides\*.
- Les outils de taille de jardin.
- La peinture.
- L'enlèvement de l'asphalte.
- Les films et le développement des photos.

\*Voir nos explications dans notre section FAQ ([evergreen.ca/classev-faq](http://evergreen.ca/classev-faq))

Nous prenons en considération certains projets qui ne correspondent habituellement pas à nos critères. En voici quelques exemples :



Projet de jardin potager intérieur



Bacs à légumes prêts-à-pousser  
([www.rooftopgardens.ca](http://www.rooftopgardens.ca))



Platebandes potagères surélevées  
de légumes semi-permanentes

Veillez envoyer un courriel à Alix Aylen [aaylen@evergreen.ca](mailto:aaylen@evergreen.ca) en précisant vos intentions pour voir si elles sont admissibles à une subvention.

Ces choix sont assujettis à la présentation d'un argumentaire du projet, de détails, d'une liste des dépenses, d'un plan d'aménagement de votre projet, ainsi que d'un rapport de suivi et de photos après réception de la subvention.

## Conseils pour calculer votre budget

- Le montant maximal de subvention (3 500 \$ ou 2 000 \$) peut être divisé entre l'une ou l'autre des trois sections.
- Nous vous recommandons de communiquer avec deux fournisseurs de plantes et de graines et deux fournisseurs d'outils ou de services pour obtenir une estimation juste pour votre demande de subvention.

## EXEMPLE DE BUDGET

Veillez vous référer aux sections E.2 et E.3 de la Demande de subvention.

### E.2 Zone écologique

Votre zone écologique : plaines de bois mixtes

### E.3 Budget

**LE MONTANT MAXIMAL DE SUBVENTION EST DE 3 500 \$ (2 000 \$ POUR LES GARDERIES)**

SECTION 1 : Légumes et petits fruits du patrimoine						
Légumes et petits fruits du patrimoine	Variété	Taille ou nb. de sachets	Nom de la pépinière	Quantité	Coût par plante ou sachet de graines	Coût total \$
Cassis	Boskoop Giant	1 gal.	Pépinière locale	4	6,00	24,00
Bleuets	Jersey	1 gal.	Pépinière locale	4	6,00	24,00
Citrouilles	Petite sucrée	1 sachet	Graines du patrimoine	2	2,00	4,00
Maïs	Bear Island Chippewa	1 sachet	Graines du patrimoine	2	4,00	8,00
<b>Coûts de livraison</b>						s/o
<b>sous-total</b>						60,50
<b>taxes</b>						7,80
<b>TOTAL DE LA SECTION 1 :</b>						67,80
						67,80

## SECTION 2 : Services, outils et matériaux

Article	Quantité	Coût par article	Coût total (\$)
Paillis	10 verges cube	25,00/verge <sup>3</sup>	250,00
Compost de champignons	10 verges cube	25,00/verge <sup>3</sup>	250,00
Boyau diffuseur – 75' ½"	1	40,00	40,00
Brouette	2	70,00	140,00
Déplantoirs pour une classe	25	2,40	60,00
<b>Coûts de livraison</b>			100,00
<b>sous-total</b>			780,00
<b>taxes</b>			101,40
<b>TOTAL DE LA SECTION 2 :</b>			981,40
			981,40

## SECTION 3 : Platebandes surélevées, endroits où s'asseoir et clôtures

Article	Quantité	Coût par article	Coût total \$
Planches de cèdre de 8' x 12" pour les platebandes surélevées	10	45,00	450,00
Grillage à mailles losangées	200 pieds	10,00 le pied	2 000,00
<b>Coûts de livraison</b>			70,00
<b>sous-total</b>			2 520,00
<b>taxes</b>			327,60
<b>TOTAL DE LA SECTION 3 :</b>			2 847,60
			2 847,60

**TOTAL DE TOUS LES ARTICLES**  
(Additionnez les totaux des sections 1, 2, et 3) **3 896,80**

<b>Montant total demandé à Evergreen, cette année :</b> Les écoles sont admissibles à une subvention de 500 \$ à 3 500 \$ et les garderies, à une subvention de 500 \$ à 2 000 \$	<b>3 500,00 \$</b>
---	--------------------

## Qu'est-ce qu'un bon projet et que recherchons-nous?

- Le soutien et l'endossement de votre directeur d'école de votre projet et/ou sa participation au comité de planification.
- Le soutien et l'engagement des responsables de l'école et du personnel d'entretien.
- La participation des élèves (classes, clubs-éco, etc.) dans toutes les étapes du projet, qu'il s'agisse de la planification, de la conception, de la collecte de fonds, de la mise en œuvre, de la gestion du site ou de l'évaluation.
- La participation et le soutien des voisins de l'école et de la communauté scolaire élargie.
- Des partenariats locaux stimulants (par ex. : des dons de temps, d'équipement et de matériaux).
- Au besoin, des experts du coin offrant leurs conseils, des leçons en plein air, des ateliers et/ou des sessions de formation, etc.
- Du financement provenant de diverses sources, telles des activités de collecte de fonds organisées par l'école, des commanditaires des environs, etc.

## OÙ SE SITUE VOTRE ÉCOLE?

### Projets faiblement soutenus

- Votre comité de projet ne compte qu'un enseignant ou membre du personnel, un élève et un parent.
- Un nombre choisi d'élèves ont participé à la planification, la mise en œuvre, la gestion et l'évaluation du site.
- Vous avez planifié une activité de collecte de fonds et vous recevez du financement de la part d'un organisme de financement local.\*
- Les autres que vous pouvez rallier à votre projet sont le directeur ou le directeur adjoint, le responsable, certains parents et le personnel.

### Projets bien soutenus

- Ces projets attirent la participation de nombreux membres du personnel, de parents et de voisins.
- Bon nombre de classes ont participé à la planification, la mise en œuvre, la gestion du site et l'évaluation du projet.
- Ce type de projets est également financé par un ou deux organismes subventionnaires et par des activités de collecte de fonds mises en place par l'école.
- Le directeur et le directeur adjoint participent en général à une ou plusieurs des activités suivantes : planification, collecte de fonds, conception et gestion du site.

### Projets fortement soutenus

- Ils impliquent tous les enseignants et de nombreux parents et voisins. Le comité est co-présidé par un parent ou un enseignant.
- Tous les élèves sont impliqués dans un des aspects de la planification, de la mise en œuvre, de la gestion du site et de son évaluation.
- Les responsables, les parents et les voisins veulent aider à la gestion des activités durant l'été.
- Le projet est financé par des organismes locaux et nationaux, des entreprises locales et des activités de collecte de fonds organisées par l'école.
- Le directeur et le directeur adjoint sont tout deux impliqués à fond dans le projet et participent à toutes les réunions du comité.
- D'autres organismes se joignent au projet (agences locales de conservation, clubs de jardinage, services des parcs et loisirs, groupes communautaires, etc.).
- On fournit régulièrement des rapports et de l'information dans les bulletins d'information scolaires.

**\*Autres partenaires bailleurs de fonds :** Bien que vous soumettiez une demande de subvention tous les ans à Evergreen, nous vous invitons à créer des partenariats avec d'autres organismes afin de conserver un soutien durable à votre projet. Les bailleurs de fonds apprécient les projets qui sont bien soutenus par un bon ensemble de gens qui y croient.

Pour avoir des exemples de la façon de faire participer plus de monde à votre projet, jetez un coup d'œil au chapitre 2 du guide « La main à la pâte » sur le site [evergreen.ca/mainpate](http://evergreen.ca/mainpate)

## Qu'arrive-t-il une fois ma demande soumise?

### Comment les demandes de subvention sont-elles traitées?

Il y a 4 dates de réception :

- le 16 septembre 2011 – pour les écoles qui ont terminé leur processus d'aménagement et sont prêtes à procéder à la plantation, à l'automne.
- le 2 décembre 2011 – pour les écoles qui ont complété leur plan d'aménagement et ont besoin de temps de planification pour leur date de plantation au printemps.
- le 16 mars 2012 – pour les plantations du printemps.
- le 1 juin 2012 – pour les plantations tardives au printemps, au début de l'été ou précoces pour l'automne.

Veillez soumettre votre demande avant la date de réception qui convient le mieux à vos besoins. Nous vous recommandons de soumettre votre demande le plus tôt possible. Nous n'acceptons ni les demandes envoyées par télécopieur ni celles envoyées par courriel. Nous communiquerons avec les demandeurs dans un mois après réception de leur demande.

**Note : Si vous recevez une subvention, le nom de votre école apparaîtra sur notre site Internet.**

### Quelle est la responsabilité de mon école si elle reçoit une subvention?

Si votre école bénéficie d'une subvention, nous vous ferons parvenir une trousse « Approbation de subvention » que vous complétez de la façon suivante :

- **reconnaissance des bailleurs de fonds** – nous vous ferons savoir quels bailleurs de fonds reconnaître et vous ferons des suggestions sur la manière de le faire lorsque nous vous enverrons votre trousse d'approbation de subvention.
- **jumelage avec les concessionnaires Toyota** – Toyota est notre partenaire en titre et, par conséquent, votre école pourrait être jumelée avec un concessionnaire Toyota de votre coin. Vous devrez communiquer avec lui pour organiser une présentation de remise de chèque.
- **rapport final** – nous vous donnerons des renseignements sur la façon de compléter notre évaluation et de nous faire parvenir vos reçus, vos photos et vos exemples de plans de leçons.

### Et si mon école ne bénéficie pas d'une subvention?

- Nous vous aviserons si nous avons épuisé les fonds disponibles et mettrons votre école sur une liste d'attente pour qu'elle reçoive une subvention, si nous disposons des fonds nécessaires plus tard, au cours de l'année.
- Les écoles mises en attente seront avisées le plus tôt possible, si nous avons les fonds nécessaires.
- Si votre école ne bénéficie pas d'une subvention, vous recevrez un courriel précisant la façon d'améliorer votre demande pour l'année suivante.
- Les écoles qui voudraient continuer à travailler avec nous peuvent le faire tout au long de l'été en présentant à nouveau une demande de subvention en septembre.